

**PIÈCES A FOURNIR POUR
LA CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF
POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS**

Ces documents sont à remettre à l'un de nos établissements

EHPAD/USLD Cerisaie
211, rue du Dr Nandrot
45200 AMILLY
Tél. : 02.38.95.95.00
Fax. : 02.38.95.95.35

EHPAD Fil de l'Eau
13 rue du Port Saint Roch
45200 MONTARGIS
Tél. : 02.38.95.16.03
Fax. : 02.38.95.16.01

EHPAD La Clairière
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY
Tél. : 02.38.95.47.31
Fax. : 02.38.95.47.33

USLD Chemins Fleuris
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY
Tél. : 02.38.95.47.00
Fax. : 02.38.95.18.52

1) Pièces à fournir obligatoirement :

- Copie du livret de Famille (complet) ou à défaut la copie de l'acte de naissance et de la carte d'identité nationale
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition du candidat
- Les 3 derniers relevés de compte bancaire où figurent les pensions de retraite
- S'il y a une protection juridique – copie du jugement/ordonnance
- Engagement à régler les frais séjours (exemple à suivre dans le dossier) du résident et de chaque obligé alimentaires
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de chacun des obligés alimentaires : conjoint et descendants
- Justificatif des épargnes (le patient, la famille ou le représentant légal devront les fournir directement à l'EHPAD/USLD ; ces documents ne seront pas remis à l'EHPAD/USLD par le service social du CHAM)

2) Pièces à fournir à l'entrée :

- Attestation des droits de Sécurité Sociale et Carte Vitale
- Carte de Mutuelle (à renouveler chaque année obligatoirement)
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Adresse du notaire (pour information)